

B
U
V
E
T
T
E



R
E
S
T
A
U
R
A
T
I
O
N

VIDE-GRENIERS

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2026

PAMFOU

Inscription ouverte jusqu'à mardi 8 sept

TARIF DE L'EMPLACEMENT : 4 € le mètre

Non remboursable

VENTE D'ANIMAUX INTERDITE

**Pour vous inscrire, merci d'envoyer ou déposer à la Mairie de Pamfou et sous enveloppe,
11 Rue de la Mairie 77830 PAMFOU à l'attention du Comité des Fêtes :**

- 1 - l'attestation complétée et signée, à télécharger sur le site de la Mairie de Pamfou,
- 2 - une copie de votre pièce d'identité,
- 3 - le règlement en espèces ou par chèque à l'ordre de l'ASCP,

Toute inscription incomplète sera refusée.

Aucune inscription par téléphone.

Vous ne recevrez pas de confirmation d'inscription de la part du comité des fêtes

Les exposants pourront s'installer le 13 septembre 2026 de 6h45 à 9h00.

Aucune sortie n'est possible avant 17h pour raison de sécurité

Votre emplacement vous sera attribué sur place (pas de placement libre).

Renseignements : comite.de.pamfou@live.fr

06.16.22.21.17



DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2026
« VIDE-GRENIERS » À PAMFOU

ATTESTATION / INSCRIPTION

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :
Né(e) le/...../..... A : (ville et département)
Adresse :
Code Postal Ville
Tél.

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant (e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés dont je suis propriétaire (Article L 310-2 du Code de commerce)
- ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal)
- informer le consommateur sur les prix (article L.113.3 du code de la consommation)
- ne pas vendre d'animaux vivants ou morts

Emplacement (dans la limite des places disponibles) :

4 € le mètre	Je réserve mètres = €
---------------------	--

Si vous avez un souhait pour votre emplacement, veuillez l'indiquer ici :

.....
.....

Documents à fournir obligatoirement pour valider votre inscription (aucune inscription par téléphone)

- * Cette attestation signée, dont tous les champs doivent être complétés
- * Copie de votre pièce d'identité recto verso (CNI, Permis de conduire ou passeport)
- * Règlement de € par chèque à l'ordre de l'ASCP ou en espèces

A envoyer sous enveloppe, à la Mairie de Pamfou, pour le Comité des fêtes, 11 rue de la mairie, 77830 PAMFOU
Renseignements obligatoires pour la déclaration en préfecture ; tout dossier incomplet entraînera le refus de l'inscription.

Règlement :

- 1) **Votre emplacement est nominatif et réservé**, vous y serez placé par un membre de l'organisation (pas de placement libre).
- 2) Après déballage, les véhicules devront être retirés et placés selon les directives de l'organisation
- 3) Les inscriptions ne sont pas remboursables, sauf annulation liée aux restrictions sanitaires et protocole en vigueur.
- 4) Les emplacements seront disponibles **à partir de 6h30 et jusqu'à 9h00** le dimanche 13 septembre 2026 ; pas d'accès avant 6h30
- 5) Le vide greniers se termine à 17h : **par mesure de sécurité et d'organisation, aucune sortie avant 17h.**
- 6) Nous vous remettons un sac poubelle, votre emplacement devra être nettoyé avant votre départ.
- 7) Vous devez vous conformer aux modalités de circulation mises en place pour ce jour.
- 8) La responsabilité de l'organisateur ne saurait être engagée pour les dommages que vous pourriez causer ou subir.
- 9) Le non-respect des règles et consignes de sécurité peut entraîner des sanctions :
 - Exclusion définitive de la participation pour les futurs « vide greniers » à Pamfou
 - Expulsion immédiate par les forces de l'ordre pour les cas les plus graves de mise en danger d'autrui.

Fait à le2026

Signature obligatoire, précédée de la mention « lu et approuvé »